

La Dépendance de l'Étranger de Groupes communautaires libanais

Modalités et Cheminements

Par Ahmad Beydoun

Dans une assemblée funéraire chiite, à Beyrouth, une jeune femme demande à ses voisines si elles ont bien écouté le discours du 'Leader' (al-Qâ'id)... Elle suppose celui-ci unique, reconnaissable, de par son titre, sans que son nom doive être mentionné. Or, il s'agit de Khamen'i, le guide suprême de l'Iran et non pas, par exemple, de Hassan Nasrallah. La mouvance hizbollahi dominant la réunion, le postulat sous-jacent à la formulation de la question était compréhensible. Ladite question provoque quand même quelques regards interrogatifs qui, à leur tour, encouragent une assistante (notre informatrice) à lancer la question supposée superflue : 'Quel qâ'id ?'...

Ainsi reconnu, en milieu chiite libanais, le leadership de Khamen'i suggère, pourrait-on dire, un transfert (partiel du moins) de l'identité globale de ce milieu vers un chiisme mondial mobilisé derrière le régime iranien. La libanité du groupe est incluse dans la nouvelle

configuration de cette identité, mais elle n'en est guère le foyer ou le premier plan ni même le point de départ. Elle se profile plutôt à l'horizon d'un retour. Le Liban n'est surtout pas l'espace d'ancrage de l'identité politique du groupe, l'appartenance confessionnelle de ce dernier restant seule, dans cette hypothèse, réservée au chiisme mondial dirigé par l'Iran. L'identité brandie sous l'étendard du Qâ'id iranien est politique d'abord et l'est immédiatement. Le mot Qâ'id (leader) préféré, en l'occurrence, à Murchid (guide), le dit assez. Du moins s'agit-il d'un cas d'espèce de ce que nous avons qualifié naguère d'indistinction (partielle) des sphères dans un groupe de type communautaire. Les discours de Khamen'i servent d'ailleurs à merveille la cause de cette indistinction. Les prises de position politiques s'y trouvent, en effet, enrobées dans un tissu d'évocations d'images et de symboles confessionnels. L'identité nationale ou même simplement territoriale des chiites libanais se trouve ainsi placée sur la vaste orbite internationale structurée sous le leadership politico-spirituel de l'Iran. La primauté de cette insertion, son pouvoir totalisant par rapport à l'appartenance libanaise et au champ d'action et d'influence effective du Hizbollah, était servie par l'auto-marginalisation de ce parti (sans doute dictée par une entente du tandem syro-iranien) dans la vie politique libanaise : marginalisation qui s'est prolongée – mais en allant décroissant – jusqu'au retrait des troupes syriennes en 2005. Depuis, l'implication de plus en plus accaparante du Hizbollah (son enlèvement, pourrait-on même dire) dans les méandres de la politique libanaise ne paraît pas servir cette polarisation identitaire de la mouvance hizbollahi du Liban par le mainstream apparent du chiisme mondial. Le parti khomeiniste est désormais forcé de surveiller de très près la scène politique libanaise, de chercher la riposte ou de prendre l'initiative

appropriée à chacune des conjonctures qui s'y dessinent. Ce qui ne peut aller sans obligation de se situer par rapport à chacune des forces en place et par conséquent de voir s'accroître les couleurs locales de son comportement politique et de son image de soi. Cette tendance est encore loin de triompher de l'extraversion du parti qui porte telle femme endeuillée de sa mouvance à voir en Khamen'i son Qâ'id incontournable. Il est même légitime de se demander si, sauf cas de force majeure, le parti peut ou veut souffrir pareil triomphe avec son cortège de dégâts sans doute incalculables.

Traitant du dépaysement de l'identité politique de groupes communautaires libanais, de son transfert vers des horizons extranationaux, il nous fallait insister sur le cas du Hizbollah qui constitue l'illustration la plus accentuée et la plus actuelle de ce phénomène. Cependant, cette illustration n'est pas la seule. Au lendemain de la guerre du Liban, les chrétiens du pays se prêtèrent volontiers à la prise en charge par le Saint-Siège de l'opération baptisée le Synode pour le Liban: opération qui occupa la première moitié de la décennie 1990 et fut couronnée par la visite à Beyrouth de Jean-Paul II en mai 1997 et la diffusion officielle, au cours de cette visite, de l'exhortation apostolique où se trouvait concentré l'esprit du synode. Il s'agissait d'une redéfinition, tenant compte de l'expérience de la guerre et des réalités défavorables dont celle-ci a accouché, de ce qu'était désormais le Liban pour les chrétiens et de l'attitude de ces derniers vis-à-vis de leurs interlocuteurs non chrétiens au sein de la nouvelle configuration sociopolitique du pays. Le Vatican, dans cette opération, faisait figure de guide mais aussi de giron protecteur. Son rôle rappelait l'appartenance de communautés libanaises à l'univers du catholicisme mondial : appartenance qui entendait évidemment faire étalage de sa

dimension politique même si cette dernière restait enrobée dans le langage plus ou moins sibyllin de l'Église. La préparation du synode put impliquer, selon des modalités adaptés à chaque cas, en plus des églises catholiques directement concernées, les églises orthodoxes du pays et, aussi, des représentants des communautés mahométanes. En bref, les chrétiens libanais prenaient le détour identitaire de leur appartenance au christianisme universel pour s'adresser à leurs partenaires libanais jouissant, eux, d'une protection que représentait à l'époque le tandem syro-saoudien dont la stabilité, très dépendante des prises de position moyen-orientales des États-Unis, variait au gré de diverses confrontations régionales ou internationales. Martelée à tout propos par les porte-parole des chrétiens libanais, la phrase du Pape sur le Liban « pays-message » finissait par s'ériger elle-même en message adressé surtout aux musulmans du Liban et aux horizons arabo-musulmans dont ces derniers se réclamaient.

Soulignant encore la diversité des profils que peut présenter l'extraversion politique des identités communautaires libanaises, le parrainage saoudien du sunnisme libanais s'avère différent des deux cas précédemment évoqués. Il table certes sur l'appartenance religieuse commune. Mais prenant acte de la différence de rite et d'autres disparités socioculturelles, il ne se montre nullement exigeant quant à l'adoption au Liban du style de comportement caractéristique du salafisme saoudien. Plus encore, les plus sectaires des salafistes libanais s'inscrivent, en politique, contre le régime saoudien, allant même jusqu'à faire front avec le chiisme khomeiniste du pays. Plutôt que de revêtir un caractère de prosélytisme confessionnel, la relation de l'Establishment saoudien avec le mainstream sunnite libanais se

caractérise par la dominance de son aspect carrément clientéliste par rapport à sa dimension idéologique qui reste bien discrète.

J'ai déjà eu l'occasion d'entamer une comparaison à mon avis également suggestive pour mon propos d'aujourd'hui. Il s'agit de souligner le contraste entre le peu de traces sociopolitiques qu'a laissés la coopération des États-majors chrétiens avec le gouvernement israélien pendant la guerre du Liban, d'une part, et la profondeur des changements que l'influence iranienne a provoqués au sein du chiisme libanais, d'autre part. Je vise bien entendu l'alliance anti-palestinienne que les chefs chrétiens ont nouée avec Israël dès les premiers embrasements des fronts beyrouthins et dont l'invasion de 1982 a constitué le moment paroxystique et, en même temps, le début de la fin. Je vise aussi la relation qui a duré bien plus longtemps, dans le Sud-Liban occupé, entre les appareils de l'occupant et le commandement chrétiens de ses acolytes locaux. Il n'en est pratiquement resté que l'amertume chrétienne au vu des dégâts, bien considérables, que l'occupation a laissés dans les liens intercommunautaires et dans le statut local de la minorité chrétienne. La quasi-absence d'acquis ou de changements positifs s'explique, dans ce cas, par la confrontation, promise à la stérilité, de l'exclusivisme arrogant de la partie israélienne et du particularisme chrétien évidemment soucieux de rester maître chez lui. La différence avec la relation entre les chiites libanais et l'Iran khomeiniste réside en ce qu'il s'est agi, dans ce dernier cas, d'une entreprise d'homogénéisation idéologique servie par une promotion globale de la partie libanaise. Ce ne sont pas tant les hétérogénéités ni la disproportion, pourtant réelles toutes les deux, des deux parties chiito-libanaise et iranienne qui faisaient (et font encore) problème. Le problème réside plutôt dans la perspective sombre qu'ouvre pour la

partie libanaise son instrumentalisation par l'Iran dans la confrontation internationale où le régime iranien se trouve être engagée. Il se manifeste aussi dans l'approfondissement que cette relation entraîne des clivages multiformes séparant les chiites libanais d'autres communautés de leur pays. Enfin, au sein de la communauté chiite, elle-même, l'iranisation partielle, autant du rite que des styles de vie et de comportement, provoque des fractures que cèle la présence massive et envoûtante du Hizbollah, mais dont la gravité n'en est pas moins sans précédent.

On le voit bien, le rapport de dépendance qu'éventuellement un groupe communautaire libanais développe avec une puissance régionale ou internationale, présente, selon les cas, des profils divers. Il peut demeurer rivé au plan politique ou politico-matériel; dans certains cas, il comporte, au contraire, une dimension symbolique ou idéologique lui procurant une force de pénétration et de transformation exceptionnelle. Les communautés libanaises ne sont pas et n'ont pas été également inféodées à l'étranger. De même, leurs modes d'inféodation ont varié. Selon le projet entretenu par le patron, le rapport de dépendance est susceptible d'exposer le pays à un danger plus ou moins imminent de destruction ou, au contraire, de se limiter à la promotion multiforme de la communauté cliente. Ce n'est pas la même chose. Mais, considérée d'un autre point de vue, c'est bien la même chose également. En effet, on aboutit dans les deux cas à des disparités qui, à terme, favorisent une polarisation communautaire mettant à l'épreuve la cohérence de l'État et celle de la communauté

nationale. C'est d'autant plus probable que le communautarisme politique s'avère, en général, incapable d'absorber pacifiquement le choc de changements de taille qui ne manquent pas d'affecter périodiquement la société. Cela dit, un groupe libanais n'aura vraisemblablement pas le choix quant à l'identité de son patron et à ses exigences. On l'imagine plutôt acculé à l'adoption du tuteur disponible et forcé de prendre ce que lui offre la partie forte du contrat.

L'appui consenti par une puissance extérieure à un groupe politico-communautaire libanais devient irremplaçable dans la mesure où il exagère le poids relatif de la communauté concernée. Le perdre ou s'en défaire fait alors figure de catastrophe. L'exagération du poids communautaire doit s'entendre dans un sens à la fois matériel et moral, couvrant divers aspects de l'existence du groupe. Elle affecte les relations de la communauté avec les autres composantes du pays ; ses effets se laissent même ressentir au niveau de la vie quotidienne des individus, de leur appréciation d'eux-mêmes et de leur mode d'appartenance à leur groupe, et, aussi, de leur perception d'autres ensembles et formations. L'exiguïté du pays, les fissures que présente la société, les limites que ces fissures imposent à la constitution et à l'exercice du pouvoir central, la situation géopolitique où le pays s'est retrouvé surtout depuis la création de l'État d'Israël en 1948 : autant de facteurs qui facilitent la satellisation de tel ou de tel groupe communautaire ; autant aussi d'encouragements aux puissances bénéficiaires.

Un noyau dur, éventuellement énorme, peut alors se constituer au sein de la communauté conquise. Doté de moyens abondants et flanqué d'institutions de toute sorte, il devient capable de minoriser toute opposition ne comptant que sur les ressources internes de la communauté ou même sur celles du pays. Moyens et institutions peuvent inclure un appareil politique, un autre d'information et de propagande, un troisième de services sociaux variés et, au besoin, un appareil paramilitaire assumant, entre autres, des fonctions de renseignement et de sécurité.

Le groupe s'installe alors dans un état de dépendance profonde qui atteint ses structures de base, son mode de vie et les sources de sa subsistance. La hiérarchie des appartenances s'en trouve modifiée; les rituels identitaires gagnent en extraversion et en densité, soulignant de plus en plus exagérément la "différence" du groupe. La dépendance se consolide évidemment grâce aux « aides » variées et aux manifestations de solidarité consenties par le patron ; elles peuvent atteindre tous les aspects de la vie du groupe : si bien que le desserrement éventuel de l'étau devient, sur divers plans, synonyme – on l'a déjà signalé – de perte tragique et de régression intolérable. Paradoxalement, cette aliénation peut procurer à une communauté de dimensions nécessairement modestes et aux ressources limitées, une apparence d'acteur régional et, éventuellement, international. Le comportement vis-à-vis d'elle d'autres parties la confirme peu à peu dans ce sentiment pourtant dépourvu de fondements durables et appropriés.

La dépendance provoque nécessairement un état de mobilisation au sein de la communauté, dirigée contre un ou plusieurs adversaires, à l'extérieur et/ou à l'intérieur du pays. En effet, un appui stratégique supposant des sacrifices importants de tout ordre, n'est vraisemblablement offert par le patron que si la situation d'adversité est effective ou – du moins – probable et sollicite de la part du client libanais l'acceptation d'y jouer un rôle à la mesure de ce qu'il obtient, aussi destructives qu'en puissent être les conséquences. L'appréhension des dangers est alors contrée par des modes de mobilisation insistants et oppressifs. Surtout, le « noyau dur » développe lui-même une attitude de résignation à sa propre destruction qu'il s'efforce d'irradier dans les rangs de la communauté. D'avoir sa puissance et ses aspirations à l'hégémonie si solidement amarrées aux ressources (matérielles, politiques, symboliques...) prodiguées par son patron, il devient incapable de s'opposer durablement aux diktats de ce dernier. Au sein de la communauté, toute éventuelle opposition à la ligne dure se retrouve dépourvue d'efficacité face à la supériorité écrasante dont jouit, de par ses dimensions et les moyens dont il est doté, le « noyau dur ». À moins d'un changement de grande envergure du contexte politique, il reste invraisemblable, en effet, que les opposants puissent se constituer en front uni faisant face au groupe hégémonique. Divers facteurs de dispersion, en définitive bien « normaux », travaillent leurs rangs, freinant les velléités de mobilisation solidaire. La peur et la coercition, le manque de confiance dans les alliés possibles, autant que les intéressements divers, favorisent l'opportunisme, l'hésitation ou la passivité.

Aussi, l'Autorité centrale dans le pays devient incapable de se faire une cohérence autour d'options fondamentales en matière de politique étrangère et de politique de défense nationale. Il devient également improbable qu'une politique nationale de développement puisse s'affranchir tant soit peu de la logique de quotas communautaires. L'effet le plus décisif de l'émergence dudit noyau sociopolitique au sein d'une communauté est l'exclusion (dont nous avons traité plus d'une fois ailleurs) de toute alternative à sa représentation de la communauté au niveau du Pouvoir central. Un groupe ou un bloc unique s'arroge alors indéfiniment cette représentation. Forte de l'impossibilité de se voir remplacée, cette formation est portée à faire valoir des revendications s'inspirant de la ligne politique de ses patrons et faisant fi des intérêts d'autres parties qui, de leur côté, ne peuvent s'accommoder de tant de faits accomplis et de demandes exorbitantes.

Qu'il s'agisse de l'administration publique, des forces armées ou de l'appareil judiciaire, les institutions étatiques tendent de plus en plus à se défaire de leurs normes de fonctionnement, tant le manque de cohérence au sommet et l'écartèlement environnant mettent à l'épreuve le sens qu'elles doivent entretenir de leur mission et de leur unité. L'autorité de la Loi, en général, devient de plus en plus un vain mot. Enfin, la distribution sur une base communautaire des positions clés au sein de ces institutions favorise la réduction en lambeaux de l'ensemble en cas de crise intercommunautaire et fait planer un doute perpétuel sur la capacité d'arbitrer les conflits que l'on attribue, par principe, à l'État et qui fonde, en partie, la nécessité de ce dernier.

Une logique communautaire s'empare du fonctionnement des services publics et notamment de l'École. Elle tend à neutraliser leur efficacité en tant que médiateurs du développement d'un sentiment d'appartenance à une même communauté nationale. La reconnaissance en l'État du garant de l'égalité des citoyens devant la Loi et du pluralisme sociopolitique dans l'égalité des droits ne peut que s'en ressentir. Le rôle, également attribué à l'État, de modérateur des contradictions sociopolitiques et de promoteur de l'intégration sociale et nationale est de moins en moins reconnu. Autant que les œuvres sociales privées, la corruption, les entreprises asociales s'en trouvent encouragées. Face aux démarches répressives ou correctrices qui peuvent les viser, les comportements délinquants ou criminels bénéficient, en effet, de protections communautaires généralement discrètes mais, au besoin, ostentatoires.

La dépendance plus ou moins généralisée entraîne nécessairement une escalade de confrontations internes susceptibles de se transformer en accès de violence intermittents et, le cas échéant, en conflit armé généralisé. L'appétit pour la dépendance est contagieux ; il est aiguillonné par le besoin de rééquilibrage et d'autodéfense, mais ne peut être assouvi que si le protecteur approché se montre intéressé et si le lien noué répond de quelque façon aux attentes des deux parties. La confrontation peut se déclarer en prévention d'atteintes graves aux équilibres intérieurs ou, au contraire, viser, à la faveur d'un changement de circonstances, un rééquilibrage après-coup. Dans tous les cas, l'épreuve de force est initiée par le refus de parties intérieures de reconnaître au groupe bénéficiaire les avantages que lui procure le soutien étranger. Tout aussi bien, l'acceptation par les parties

intérieures du parrainage de parties extérieures concurrentes ou ennemies favorise les antagonismes explosifs. À l'un de ses niveaux, le conflit intestine, actuel ou larvé, en devient une guerre masquée entre les protagonistes extérieurs; son issue dépendra étroitement du bon vouloir ou du commun accord de ces derniers.

On ne peut espérer une inversion durable de ce penchant pour la dépendance, avec ses effets négateurs de la communauté nationale libanaise, que si la polarisation qui caractérise les relations régionales et leur contexte international fait place à un système régional doté de mécanismes régulateurs dont le respect s'imposerait à tous les acteurs importants de la scène moyen-orientale. Ce changement peut être entraîné par une restructuration affectant le régime politique de l'une des parties importantes ou sa gamme de priorités. Il peut advenir aussi à la faveur d'un traitement de l'état d'adversité qui clive la région ; à condition bien entendu qu'il cède la place à un système interétatique garantissant à chacun de ses membres (dont le Liban) le respect de ses droits et de sa souveraineté. Il faudra surtout que le nouveau système puisse solidairement contrer la tendance qu'aurait telle ou telle puissance régionale à noyauter ou à satelliser, par divers moyens, une fraction de la société d'un autre État.

En termes de Realpolitik, il peut s'avérer plus alléchant pour un Libanais, d'appartenir – son être politique inclus – à une communauté religieuse comptant des centaines de millions d'adeptes (et qui s'y prête désormais) qu'à un petit pays ne comptant que quatre millions d'habitants et dont la communauté nationale éprouve toutes les peines

du monde à émerger. Il peut aussi sembler plus attrayant de se réclamer d'un État grand et riche qui vous prend en charge à distance que d'un État croulant, coupable, de votre point de vue, de bien des méfaits, souvent même de ceux qu'il est trop faible pour commettre. D'autant plus que la mondialisation, en rapprochant si efficacement les extrémités du globe, a rendu ces deux options parfaitement praticables. Le seul problème que pose cette logique, pourtant très claire et si innocente, est qu'elle ne favorise guère le vivre-ensemble dont les Libanais se glorifient indûment. Elle risque, au contraire, de rendre encore plus courte la vie tout court : celle des vivants qui continuent d'habiter la terre libanaise, les adeptes de ladite logique étant compris.

Le parti pris de la paix au Liban ne peut que s'élever contre toute exagération de l'importance d'une communauté religieuse ou de tout autre groupe équivalent par injection, nécessairement couplée de visées politico- stratégiques, de ressources étrangères démesurées. Plus d'une communauté se sentira perdante de la mise à l'index effective de cette stratégie : sur le seul plan matériel – pour ne rien dire de ceux de la puissance et de l'amour propre – des dizaines de milliers de familles libanaises vivent de ce qu'on a pu baptiser « mode de production politique ». Ils devront trouver d'autres gagne-pain. D'autant plus qu'il s'agit là d'un « secteur » tentaculaire dont beaucoup de postes s'apparentent trop au mercenariat et où bien des bénéficiaires passeraient aisément pour des parasites. Il va de soi, d'autre part, que la dénégation de droits procédant légitimement du poids relatif d'un groupe doit être exclue. Des garanties contre les mécanismes discriminatoires devront assurer chaque formation sociale

que les compétences de ses élites, son poids démographique, sa contribution à la vie économique du pays seront à l'abri de toute exclusive, surtout au niveau de l'appareil d'État et des institutions politiques et sociales relevant de ce dernier. Il est grand temps que les dérives, dans un sens comme dans l'autre, soient dénoncées de concert par le grand cortège de leurs victimes.